

Berson

Actualités

JOURNAL MUNICIPAL N°38
JANVIER 2016

Avant

Maison de M. ARCHAT (1991)

Aujourd'hui Pôle commercial

DATES À RETENIR

- 06 mars : REPAS DES AINES
- 25 mars : LOTO DE L'ECOLE
- 07 avril : CARNAVAL DE L'ÉCOLE
- 07 mai : 13ème MARATHON DES VINS DE BLAYE
- 08 mai : COMMEMORATION DE L'ARMISTICE
- 05 Juin : TOUS A VELO

AGENDA DES MANIFESTATIONS

JANVIER

09 janvier : Loto organisé par la J.S.B*

16 janvier : Soirée Théâtre organisée par le COMITE DES FETES

23 janvier : Concert organisé par l'Orchestre d'Harmonie
(Sainte Cécile)

FEVRIER

06 février : Théâtre organisé par le LIONS CLUB

13 février : Repas organisé par CULTURE LOISIRS EVASION

20 février : Soirée organisée par la J.S.B

27 février : Soirée Théâtre organisée par le FOYER RURAL

MARS

06 mars : Repas des aînés offert par la MUNICIPALITE

12 mars : Repas organisé par le LIONS CLUB

25 mars : Loto organisé par l'ECOLE

26 mars : Repas organisé par la J.S.B

AVRIL

02 avril : Repas organisé par l'A.C.C.A*

07 avril : Carnaval de l'ÉCOLE

07 au 10 avril : Bourse aux vêtements organisée par la FCPE*

16 avril : Soirée organisée par la J.S.B

24 avril : Repas organisé par l'A.R.I.E.B

MAI

07 mai : 13ème Marathon des vins de BLAYE

08 mai : Commémoration de l'Armistice

08 mai : Loto organisé par la J.S.B

15 mai : Marché de printemps & vide grenier organisés par le COMITÉ DES FÊTES

21 mai : Boum des enfants organisée par la F.C.P.E

27 mai : Audition par l'ORCHESTRE D'HARMONIE

JUIN

05 juin : Tous à Vélo organisé par l'Association « SPORT CYCLISTE DE BRAUD ET SAINT LOUIS »

18 juin : Repas organisé par l'A.C.C.A

1 ou 2 juillet : Kermesse de l'école

*J.S.B : Jeunesse Sportive Bersonnaise

*F.C.P.E : Fédération des Conseils de Parents d'Elèves

*A.R.I.E.B : Association pour la Rénovation Intérieure de l'Eglise de Berson

(Sous réserve de changements)



LE MOT DU MAIRE



Par la juxtaposition de photos anciennes et d'actualités, nous avons souhaité vous montrer l'évolution de notre commerce local.

Autrefois, 2 rues particulièrement commerçantes « l'avenue de l'église » et « l'avenue du bourg ».

Aujourd'hui, un regroupement de commerces et de services au sein de notre pôle commercial.

En direction de la jeunesse, nous avons créé un parc de loisirs dans le jardin de la Poste. Nous souhaitons que les enfants y trouvent une aire de jeux attrayante et les parents un moment de quiétude en surveillant leur progéniture.

Pour les ados, l'équipement multisports réalisé par la communauté de communes et la mini-piste d'athlétisme par la mairie ne seront construits qu'au premier trimestre 2016, à côté des courts de tennis.

De gros travaux de voirie ont consolidé en 2015 notre réseau routier, la réhabilitation de l'ancienne mairie, à côté de l'église se poursuit ; un columbarium va être installé au cimetière ; la mise aux normes accessibilité de nos bâtiments communaux va se poursuivre en 2016.

A l'aube de cette nouvelle année, je vous présente, ainsi qu'à vos familles, mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 2016.

Jacky ROTURIER

[Agenda des Manifestations](#)

[Vie de notre Village](#)

[Vie Communale](#)

[Vie Sportive et Culturelle](#)

[Syndicats Intercommunaux](#)

[Vie Scolaire](#)

[Actualités](#)

[Infos Services](#)

[Infos Administratives](#)

[Historique](#)

VIE COMMUNALE

TRAVAUX ANCIENNE MAIRIE

Non, ce n'est pas l'Arlésienne c'est l'ancienne Mairie qui va se faire toute belle.

D'abord le toit, c'est quand même mieux d'être au sec !

A venir, l'intérieur : doublage, électricité, sanitaire et bien sur la mise aux normes.

Pour finir, on espère la destiner :

- soit à la location (petite salle pour les petits groupes : fêtes, réunions, etc.....)

- soit comme salle de travail (si on veut rester « d'jeuns » on l'appellera «salle de co-working »).

On n'oubliera pas non plus les associations qui l'attendent depuis bien longtemps.



CIMETIERE

Le Conseil Municipal du 12 novembre 2015 a délibéré sur la constatation d'abandon de concessions au sein du cimetière communal, suite à la procédure de 3 années de reprise de concessions en état d'abandon. Les concessions à la vente seront disponibles dans le courant de l'année 2016.

Un arrêté municipal a prononcé la reprise des concessions suivantes :

Propriétaire de la concession	Numéro de concession	Date de l'acte de la concession
Famille HUTIN/CHICHÉ	G11	18 septembre 1879
Famille PASTUREAU Pierre	G15	31 mai 1876
Famille MAILLET	J15	9 juin 1882
Famille GRENIER Jean	M23	18 août 1892
Famille MICHAUD Marie	M57	10 mai 1889
Famille CHERRY/MASSE	M67	6 mars 1893
Famille CHERRY/MASSE	M71	7 juin 1887
Famille ARRIVE	N1	30 avril 1876
Famille AUDOIRE	O9	26 janvier 1877
Famille MARTINEAU/SARRAZIN	O17	12 mars 1908
Famille ROTURIER/ROUILLARD	Q4	10 décembre 1899
Famille BARDIN	T4	13 juin 1897

Pour information le columbarium est en cours d'achat.

TRAVAUX EFFECTUES PAR LES SERVICES MUNICIPAUX

Jeux :

Prochainement ouverture du jardin d'enfants à l'arrière de la poste, après le passage de la commission de contrôle des jeux. La municipalité rappelle que la garde des enfants sera sous la responsabilité des parents.



Stade Municipal :

Des travaux d'entretien ont été réalisés sur le stade, en deux passages sur l'année avec sablage, épandage d'engrais, décompactage et gazon de regarnissage.



TRAVAUX COMMUNAUX

Voirie :

Suite à un appel d'offres, des travaux de voirie ont été réalisés sur la commune par l'entreprise BOUCHER. Rénovation en bi-couche des routes suivantes : Pont des Rivières, les Joncs, Plaisance, les Juins, le Grand-Pierre, Pasbigot, Sainte Marguerite, Champ de la Croix et Rue de la Croix de Martin.



Voirie (Centre Routier Départemental) :

Le Centre Routier Départemental a réalisé sur notre commune la rénovation des routes RD 251-E1 de Florimond à Berthenon et RD 251-E2 de la Croix Blanche vers Perrinot.

Voirie Aménagement :

Prochainement nous aurons la réalisation d'un abri bus à la Croix Blanche avec la participation du Conseil Départemental et de la commune. A ce sujet la municipalité remercie Monsieur Jean-Michel ROUSSILLE qui a cédé gracieusement une partie de son terrain afin de pouvoir réaliser cet ouvrage.

SYNDICAT DE GESTION DE BASSINS VERSANTS DU MORON ET DU BLAYAIS

Le Syndicat a procédé au nettoyage et débroussaillage de l'entrée du cours d'eau « L'estève », et a édifié le long de la station de pompage une clôture neuve.



MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE

ORIENTATIONS ET PRIORITES RETENUES POUR LA MISE EN ACCESSIBILITE

La description des orientations et les priorités, notamment géographiques, techniques ou de stratégie d'évolution du patrimoine, retenues pour la mise en accessibilité de l'ensemble de ces établissements et installations, ainsi que les raisons de ces choix font que la commune de Berson va mettre en accessibilité son parc des établissements ouverts au public dans le cadre des agendas d'accessibilité. Son parc, situé en centre-ville, regroupé sur l'avenue de la Libération est composé de :

1- La Mairie / École / bibliothèque. Ce bâtiment construit en 1911, est d'un seul tenant bordant l'avenue de la libération accueillant encore ses fonctions originelles. Il est composé d'un corps principal sur deux niveaux avec combles (Mairie) et deux corps symétriques sur un niveau (École primaire et bibliothèque). Les niveaux d'accès sont communs mais plus ou moins surélevés du fait de la déclivité du terrain.

2- La Maternelle et le réfectoire, bâtiments construits à la fin du 20ème siècle édifiés sur l'arrière de la Mairie, bénéficient d'un accès de niveau du fait d'un sol horizontal.

3- La Maison des Associations et la Poste situées face au carrefour avec l'avenue du Bourg forment un bâtiment sur 2 niveaux, sur lequel s'adosse une structure plus modeste d'un seul niveau. Les nombreux accès disposent au minimum d'une marche.

4- Le Foyer Rural, construit en 1966 de l'autre côté de l'avenue de la Libération dispose d'un sol plan et de niveau.

Le projet global de mise en accessibilité vise la mise en relation de l'ensemble des équipements par des parcours praticables connectés à la voirie et au parking existants et à chaque accès. Un éclairage adapté est également prévu pour les places réservées sur le parking.

La principale intervention se situe au pied des façades de La Mairie/École, Maison des Associations et de la Poste, dans l'espace disponible le long de l'avenue de la Libération. L'autre partie consiste en l'aménagement des préaux de l'École pour accueillir de nouveaux sanitaires.



AMENAGEMENT AVENUE DE LA LIBERATION

Actuellement composé d'une esplanade gravillonnée et plantée sur un dénivelé de près de 2,5m, l'enjeu est de proposer un parcours continu de cheminements roulants disposant de pentes et paliers réglementaires, constituant prioritairement des dispositifs pérennes. Le dispositif de rampe prend place sur un talus paysager dans une géométrie principalement symétrique tenant compte de la déclivité du terrain, à la manière des terrasses et jardins en pied de façade d'un château.

Au-delà de la réglementation d'accessibilité à laquelle le projet répond, l'intervention propose une réelle mise en valeur de l'espace public par la création de parcours et placettes conviviaux formant jardin, simple d'utilisation et pérennes, s'adressant à tous les usagers (avec ou sans handicap, caddy, poussette et landau compris).

L'orientation vers un projet urbain et paysager permet ici de répondre à l'obligation de mise en accessibilité par une amélioration aussi bien pratique qu'esthétique du cadre de vie. C'est une nouvelle identité de la Ville de Berson qui s'exprimera à travers ces nouveaux aménagements.

La Maison des associations et du Foyer Rural, les travaux sont prévus début 2017 pour se terminer fin 2018. La mise en accessibilité de la Mairie et de la Bibliothèque, les travaux débuteront début 2018 et s'achèveront fin 2018.

AMENAGEMENT PREAU ECOLE

Avant l'obligation de mise en accessibilité, le remplacement des sanitaires vétustes correspondait déjà à un réel besoin envisagé par la Mairie au titre du confort des élèves.

La priorité a été donnée à des équipements de niveaux avec les classes, et dans le volume du préau existant, afin de garder un parcours à couvert pour les enfants. La réalisation des sanitaires se fera en période de vacances scolaires et sans démolition de l'existant afin de ne pas compromettre la réouverture de l'École en cas de retard de chantier.

Les travaux de mise en accessibilité de l'école se dérouleront en deux phases distinctes. Une première à partir du 2ème semestre 2016, puis une deuxième au cours du 2ème semestre 2017.



MODIFICATION ACCES PARKING DU FOYER RURAL

Stationnement parking du foyer

L'accès au parking du foyer va être modifié. A ce jour les entrées et sorties peuvent se faire :

- Entrée et sortie côté école,
- Entrée et sortie côté kiné,
- Entrée et sortie face à la boulangerie.

Le passage face à la boulangerie va être supprimé car une sortie sur un passage protégé et sur un croisement n'est

pas autorisé par le Centre Routier Départemental.

Pour ce faire, les plots existants vont être rapprochés pour empêcher les véhicules de passer mais laisser le libre accès aux piétons et poussettes.

Nous profitons de cette communication pour vous rappeler que le parking est suffisamment grand et que le stationnement voire l'arrêt minute est strictement interdit devant la boulangerie.

Merci de votre compréhension.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Afin de mieux appréhender les rentrées scolaires futures et d'accueillir votre ou vos enfant(s) dans de bonnes conditions, vous pouvez informer la commune de votre arrivée à l'accueil de la Mairie et remplir les documents nécessaires.

GROUPE ACHATS

Suite à des Marchés à Procédure Adaptée, les achats suivants ont été réalisés, les sommes sont mentionnées en euros et toutes taxes comprises		
Réalisations	Noms des Sociétés	Montants
Mobiliers	UGAP	1 555,00 €
Honoraires de la mise en accessibilité des Etablissements recevant du Public (ERP) et de la voirie	P. SWAENEOEL	10 500,00 €
Serveur de sauvegarde	BMI INFORMATIQUE et EURL ARRIGHI	2 150,00 €
Logiciels (Urbanisme, Cadastre et Cimetière)	BERGER LEVRAULT	2 200,00 €
Mobiliers Réfectoire Restaurant Scolaire	UGAP	2 256,00 €
Travaux de Voirie	BOUCHER TP	66 297,00 €
Panneaux de Voirie	SAS SERI	1 656,00 €
Travaux de Rénovation Ancienne Mairie	ESTUAIRE PLOMBERIE SARL HOSTIN ENTREPRISE ADNOT SARL ARCHAT EURL ARRIGHI	23 835,00 €
Columbarium et Jardin du Souvenir	SARL GRANIMOND	14 193,00 €
Abri Bus	CONSEIL DEPARTEMENTAL	400,00 €
Honoraires de la mise en accessibilité Ecole	Cabinet COUTURE SOCOTEC P. SWAENEOEL	10 180,00 €
Gravure complémentaire Monument Aux Morts	ROXAIM	432,00 €
Ordinateurs	BMI INFORMATIQUE	1 825,00 €
	TOTAL	137 479,00 €

La commune a participé à un groupement de commandes avec le SDEEG (Syndicat Départemental Energie Electrique Gironde), afin d'obtenir un tarif moindre, concernant l'Energie Electrique.

Un acte de vandalisme a eu lieu au garage municipal le 16 octobre 2015, le coût des réparations s'élève à 4 849,00 €.



ACTUALITES

LA PEINTURE SUR TOILE : POUR FRANÇOISE, UN LOISIR, UNE PASSION

Tous les Bersonnais la connaissent, beaucoup de trentenaires ont appris à lire et à écrire grâce à elle. Elle est née à Berson, à « Rousset ». Retraitée depuis 2008 de l'Education Nationale, Françoise TREBUCQ est une passionnée d'arts plastiques et plus particulièrement de peinture sur toile.

Le temps venu de la retraite permet d'assouvir ses passions : pour certains ce sont les voyages, le sport, la musique. Pour Françoise c'est la peinture, elle aime créer, un pinceau à la main, devant son chevalet. Elle a donc choisi de s'investir dans une Association d'Arts Plastiques à Plassac : Les Reflets de l'Estuaire, dont elle est devenue la Présidente.

Son objectif est d'apprendre, de progresser dans ce domaine, mais également de garder le lien, le contact avec les gens.

Son style : elle peint essentiellement à l'huile mais travaille aussi à l'acrylique, au pastel et au couteau. Elle n'a pas de sujet de prédilection, elle choisit de faire un tableau selon ce qu'elle ressent, elle puise son inspiration surtout dans la nature qui est une source inépuisable de sujets si on prend le temps de l'admirer. Françoise peint bien souvent à partir de photos faites par son époux comme des couchers de soleil, des bateaux dans un port de pêche, un phare.... Les ciels l'attirent particulièrement, qu'ils soient



tourmentés, noirs d'orage ou clairs.... « Le ciel dans tous ses états. »

Au cœur de son Association, une journée par semaine est consacrée aux apprentissages. Le matin est destiné à l'histoire de l'art (étude d'un peintre différent chaque année) et techniques spécifiques : quelques sujets : (linogravure, calligraphie, batik... et peindre à la manière de)

L'après-midi c'est le cours dirigé, peinture libre sur les conseils d'une artiste plasticienne et ensuite l'initiation à la Création, à partir d'un thème défini.

Françoise consacre beaucoup de temps à sa passion. Le matin très tôt, dans son atelier, quand un sujet est attaqué, elle ne voit plus le temps passer. Mais n'ayez aucune crainte, elle garde quand même suffisamment de temps afin d'être disponible pour ses enfants et petits-enfants, vous la croiserez souvent dans les rues de Berson, en compagnie de sa petite fille.



Nous remercions Françoise du temps qu'elle nous a accordé, de sa patience. Elle a su nous communiquer son amour de la peinture. Et surtout allez voir le travail de l'Association lors de l'exposition annuelle, vous serez étonnés par tous ces talents.

LE GRAND PRIX DES FETES A BERSON

Pour les fêtes du 15 août, le Comité des fêtes a décidé de parrainer un événement sportif traditionnel.

69 coureurs se sont alignés sur la ligne de départ le 16 août 2015 à l'occasion du grand prix cycliste du Comité des fêtes et de la municipalité de Berson. Parmi tous ces sportifs une seule femme Lola Prosper, espoir féminin de la discipline. Une boucle de 5.6 km à effectuer 11 ou 12 fois suivant sa catégorie, est au programme de l'épreuve du jour. Il faudra gérer deux bosses éprouvantes à chaque tour et faire avec un invité surprise, le vent. Beau succès pour Nicolas Fiacre coureur en D1 qui remporte l'épreuve en 1h50'54". Beau succès également pour le SC Braud et St Louis, organisateur, et la municipalité de Berson.



FAUCHAGE RAISONNE

La Commune de Berson suit le plan de « fauchage raisonné » suivant les prescriptions établies par le Département de la Gironde, engagé dans une démarche « Agenda 21 », afin de respecter certains enjeux environnementaux et économiques.

Pour ce faire, le fauchage uniquement sur l'accotement, est réalisé de la manière suivante :

La 1ère coupe débute en avril,

La 2ème coupe débute en juin,

La 3ème coupe qui comprend le débroussaillage (fauchage du fossé et des talus), commence après le 15 août.

Cependant, chaque riverain, s'il le trouve nécessaire, peut adopter une fréquence différente de ces prescriptions en matière de nettoyage de ses abords.

STELE DU CAU

En ce mercredi 19 août 2015, devant une cinquantaine de porte-drapeaux, de nombreux anciens combattants, Monsieur le Maire, les élus et la musique de Saint Ciers sur Gironde, le colonel JOLIT a rendu un vibrant hommage à tous ceux qui ont lutté dans cette embuscade au lieu-dit « le Cau » contre les allemands.

A ce jour, il ne reste que deux survivants sur les 21 engagés dans la bataille. C'est avec émotion que nous nous sommes tous retrouvés dans la salle de réception de

la mairie pour écouter Monsieur le Maire commenter ce grand moment de résistance dans notre région.

Un apéritif offert par la mairie termina cette après-midi du souvenir.



CEREMONIE DE COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

Le mercredi 11 novembre 2015, cette commémoration a été marquée par la réparation d'une injustice, la reconnaissance officielle de Pierre Louis BERTAUD, soldat de la première guerre mondiale, réformé suite à un fait de guerre et mort suite à ses blessures à Berson en 1917.

Après de longues et difficiles démarches auprès des autorités compétentes, son nom a enfin pu être gravé sur le livre du monument aux morts.

A cette occasion, le Conseil Municipal recevait sa descendance venue des villages voisins et pour certains de la région toulousaine afin de rendre hommage à leur aïeul. Les élus de la commune, l'harmonie de Berson et les personnalités représentant les anciens combattants étaient présents ainsi que les bersonnais toujours fidèles à ce moment de recueillement. Les enfants de l'école étaient là également pour marquer leur attachement à nos valeurs. Après les discours de circonstances et les morceaux choisis joués par l'harmonie de Berson, un verre de l'amitié était offert par la Municipalité.



DEFI SPORT

Les ciex s'étaient entrouverts et après un été très sec, déversaient sur la terre leurs entrailles. Ce dimanche matin, 13 septembre les organisateurs du Défi Sport s'arrachaient les cheveux.

Allait-on ce dimanche devoir annuler, comme ça avait été le cas la veille dans une autre commune, ce sur quoi on avait tellement travaillé et qui fait partie des activités Bersonnaises. Les suppliques s'élevèrent vers le ciel qui, après avoir un peu hésité, le matin, et nous avoir gratifié de quelques gouttes de pluie bien tassées, exauça les prières des organisateurs l'après-midi. En fin de journée, on ne compta pas moins de 721 personnes qui avaient participé à ce défi sport.

Les sports traditionnels, les structures gonflables, le fameux « Lancer de Tong » réservé aux as du pied droit côtoyèrent des nouveautés telles que le modélisme automobile, où certains purent s'essayer à la conduite de bolides électriques avec des résultats quelquefois très mitigés, mais toujours dans la bonne humeur. Le Segway

transporteur individuel électrique qui permet d'aller de l'avant en déplaçant le poids de son corps eut beaucoup de succès. Bien sûr, les randonnées, tant cycliste que pédestre, mobilisèrent les sportifs désireux de découvrir la marche nordique et au stade, s'appliquèrent aux tirs aux buts.

Merci également aux jeunes sapeurs-pompiers pour leur participation, leur discipline et la technicité de leurs interventions. Cette journée fut clôturée par un tirage au sort pour récompenser les participants. Tout le monde rentra chez soi content d'avoir participé et peut-être d'avoir permis à la commune de Berson de remonter cette année, sur le podium du sport pour tous. Malheureusement ce souhait nous le formulons pour l'année 2016 pour la commune car nous avons fini au pied du podium, c'est à dire 4ème en Aquitaine.



**721 personnes
ont participé à
ce défi sport.**

UN BERSONNAIS AU MARATHON DES SABLES

Ludovic DROMARD, entrepreneur bersonnais, se lance à corps perdu dans le trail après une opération de bypass. Ancien obèse, ce père de famille paysagiste, se remet au sport après l'opération de la dernière chance. Il commence par la marche puis vient le running en enchaînant les courses, les marathons, les trails. Sa passion grandissante pour les ultras trails (entendez course montagne plus de 80 km avec d'importants dénivelés), le conduit aujourd'hui à s'engager dans la superbe aventure humaine du Marathon des Sables du 8 au 18 avril 2016 ; 250 km en étapes, dans le désert sud marocain, en autosuffisance, en représentant

les couleurs de l'association ALOA (Association de Lutte contre l'Obésité en Aquitaine).

Vous souhaitez communiquer autrement autour de votre entreprise, Association, ou en tant que particulier ?

Vous êtes touchés par ce parcours ?

Alors Sponsorisez un sportif ! Apportez votre soutien à Ludovic et partez sur l'aventure avec lui !

Pour connaître les modalités envoyez un mail à ludovicdromard@fredd.fr

ENSEMBLE BOUGEONS LES CHOSES !!

Suivez d'ores et déjà l'aventure sur Facebook
<https://www.facebook.com/ludovicdromardaventuremarathondessables2016/?ref=hl>
et sur son blog <http://www.ludovicdromardmarathondessables.wordpress.com>



CONCOURS DE BARRIQUES FLEURIES

La municipalité rappelle qu'un concours de barriques fleuries est ouvert dans le cadre de l'embellissement de la commune et de ses hameaux. A partir du 2 janvier la distribution des barriques se fera après prise de rendez-vous, suivra la visite du jury avec prise de photos à partir du 20 mai pour finir par la délibération du jury le 20 juin. La désignation des gagnants aura lieu fin juin avec remise des prix.



RANDONNEE PEDESTRE

Dans le cadre d'activités organisées par la CCB, 94 participants de tous âges se sont promenés sur nos sentiers de Berson en ce mardi 28 juillet 2015.

JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

Les journées européennes du patrimoine étaient fixées cette année les 19 et 20 septembre.

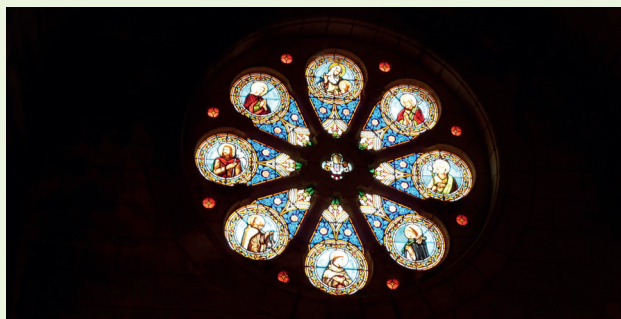
Comme tous les ans, les membres de l'A.R.I.E.B sont présents dans notre église ces deux après-midi pour recevoir les visiteurs.

Malgré un temps fort agréable, les visiteurs ne furent pas très nombreux.

A cette occasion une plaquette a été réalisée, rassemblant les églises de Gironde, dédiées comme chez nous à St Saturnin.

Ce document fort bien réalisé par une dame de Camarsac, met en valeur les parties les plus intéressantes de notre église : le grand portail occidental, la chaîne à prêcher, des rosaces et l'oculus de St Saturnin.

Cette brochure est à votre disposition auprès des membres de l'A.R.I.E.B (prix 15 €).



INFOS ADMINISTRATIVES

RECENSEMENT CITOYEN

Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement à la Mairie du domicile.

Une ATTESTATION vous sera remise.

Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour du 16ème anniversaire et la fin du 3ème mois suivant.

L'attestation de recensement est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP ...)

Renseignements & contacts :
Mairie | Service population
Téléphone : 05 57 64 35 04

FOYER RURAL (Information)

La location du week-end est indissociable, elle comporte 2 jours (190 € pour les habitants de la commune et 450 € pour les habitants hors commune).

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population prévu initialement en janvier et février 2016, a été reporté à la même période en 2017. Les curriculum vitae des personnes intéressées sont conservés jusqu'à l'année prochaine.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la Mairie.

RECENSEMENT DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES EXERCEES DANS LA COMMUNE

La municipalité envisage de réaliser dans les prochains mois un plan de la commune de Berson localisant l'ensemble des commerces, des services et des sites remarquables situés sur la commune. Ce plan à visée informative sera ensuite affiché dans la commune puis distribué aux nouveaux arrivants et aux touristes.

Afin que cette cartographie soit la plus exhaustive possible, si vous êtes commerçant, artisan ou que vous exercez une profession libérale au sein de la commune et que vous souhaitez apparaître sur ce document, nous vous invitons à prendre contact auprès de la Mairie afin de vous faire recenser.

DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE L'ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Suite à un épisode de sécheresse particulièrement intense cet été dans la région, plusieurs administrés ont constaté l'apparition de fissures sur les façades de leurs habitations. Un dossier de demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle liée aux mouvements de terrain sera donc prochainement déposé auprès de la préfecture de la Gironde. Si vous avez vous-même remarqué ce type de dommages sur votre construction (fissures ou affaissements) vous pouvez dès à présent vous présenter ou contacter la Mairie de BERSON, 11, Avenue de la Libération, 33390 BERSON.

Tél: 05-57-64-35-04 ou 05-57-64-23-02

LES SERVICES DE LA MAIRIE

L'ensemble des services de la Mairie sera fermé
le vendredi 15 Juillet 2016
le lundi 31 Octobre 2016

L'ensemble du
personnel communal.



URBANISME

Rappel des obligations en matière d'urbanisme :

Excepté pour les constructions de très faible ampleur, toutes les constructions, même celles ne comportant pas de fondations, sont soumises à une autorisation d'urbanisme.

a) **Les constructions neuves :**

Toutes les constructions nouvelles, même si elles ne comportent pas de fondations, sont soumises à Permis de construire.

1) Néanmoins, aucune autorisation n'est nécessaire pour les constructions :

- de moins de 5 m² et de moins de 12 mètres de haut,
- d'une emprise au sol inférieure ou égale à 5 m²,
- d'une surface de plancher inférieure à 5 m²,
- des piscines de moins de 10 m²,
- des terrasses (non couvertes) de plain-pied.

2) Les constructions nouvelles soumises à Déclaration Préalable :

- les projets créant une surface de plancher ou une emprise au sol comprise entre 5 et 20 m² et d'une hauteur au-dessus du sol inférieure ou égale à douze mètres,
- les piscines et bassins non couverts ou ayant une couverture inférieure à 1m80, d'une superficie comprise entre 10 et 100 m².

b) **Les travaux sur construction existante :**

1) Les travaux et changements de destination soumis à Déclaration Préalable :

- les travaux portant la surface de plancher et l'emprise au sol à une surface inférieure ou égale à 20 m² (40 m² en zone U du P.L.U),
- les changements de destination sans modification des façades ou des structures porteuses.

2) Les travaux sur les constructions existantes soumis à Permis de Construire :

- les travaux portant la surface de plancher et l'emprise au sol à une surface supérieure à 20 m² (40 m² en zone U),
- les changements de destination lorsqu'ils s'accompagnent d'une modification des façades ou des structures porteuses.

La réalisation de travaux sans autorisation d'urbanisme constitue une infraction passible de poursuites pénales (Article L480-4 du Code de l'Urbanisme).

BIBLIOTHEQUE

BOITES A LIVRES

Rappel des principes des boîtes à livres :

- **Emprunter** des livres mis à disposition des administrés. Les boîtes à livres seront alimentées régulièrement par la bibliothèque.

- **Donner** : Les administrés pourront s'ils le désirent, déposer à leur tour des ouvrages qu'ils souhaitent donner.

- **Partager** un ou des ouvrages que les usagers affectionnent.

Ce concept de boîtes à livres n'est pas innovant et existe déjà sur d'autres communes. Il permet avant tout de mettre à disposition de la population des livres afin de redécouvrir le plaisir de la lecture.

Ces boîtes à livres sont une première sur Berson, et installées sur l'aire de jeux du jardin public. Cependant, d'autres boîtes pourraient d'ici peu prendre leur envol et être déposées sur d'autres endroits du village. Ouvrez l'œil !!



LES TAP

Les temps d'activités Périscolaires se poursuivent à la bibliothèque. Le premier thème pour la période de septembre et octobre était « Halloween ». Les enfants des maternelles ont créé un photophore à tête de Frankenstein, collé du coton sur une silhouette de fantôme pour le rendre encore plus effrayant, créer une petite araignée avec l'idée principale d'effrayer leur famille. Les plus grands ont réalisé une araignée pompon et confectionné une toile d'araignée.

En parallèle, la bibliothèque était décorée pour l'occasion. Des histoires affreuses sur les sorcières et les monstres étaient racontées lors des ateliers contes, tandis que les plus grands pouvaient emprunter des livres horribles mis à leur disposition...

Le thème de novembre-décembre est « Noël ». Les enfants ont réalisé des cartes de vœux, ainsi qu'un mobile père Noël.



ACCUEIL NOUNOUS-TOUT PETITS

L'accueil des nounous et de leurs petits s'effectue comme l'année dernière, le mardi matin de 10h à 11h. Les bambins découvrent les livres par la lecture de contes, la mise à leur disposition des livres à toucher, à sentir, à écouter... Si d'autres nounous souhaitent venir, ne pas hésiter à téléphoner pour s'inscrire au **05-57-64-35-04**.

LA BIBLIOTHEQUE « DESHERBE »

Le principe est la mise en vente de livres appartenant à la bibliothèque, ces livres démodés qui ne sont plus empruntés depuis une certaine période mais dans un état correct seront sortis des étagères de la bibliothèque et mis en vente. Les fonds récoltés permettront alors d'acquérir des livres neufs.

Cette action est prévue au printemps.



POINT ACCES INTERNET

Un ordinateur, ainsi qu'un accès internet sera mis à la disposition gratuitement des administrés dès janvier 2016 à la Bibliothèque.

SERVICE BIBLIOLIVRE

Ce service de prêt de livres à domicile a lieu un mercredi matin par mois. Si vous souhaitez en bénéficier, vous pouvez contacter la bibliothèque au **05-57-64-35-04**.

LECTEURS

Depuis janvier 2015, 55 nouveaux lecteurs de tout âge se sont inscrits à la bibliothèque.

RESTAURANT SCOLAIRE

A compter du 1er janvier 2016 et suite à marché public, le nouveau prestataire du restaurant scolaire est la SARL PEPS RESTAURATION de Villenave d'Ornon.

L'installation de cette société a eu lieu pendant les vacances de Noël, le personnel en place a été conservé. Cette société a signé un marché de 3 ans avec la commune.





VIE SPORTIVE ET CULTURELLE

COMITE DES FETES (UNION FRATERNELLE BERSONNAISE)

Cette année, les fêtes du 15 août à Berson ne resteront pas dans les annales. Soyons honnêtes, nous avons subi un temps « pourri » pour parler correctement.

Le Comité des Fêtes et les forains ont beaucoup souffert de la météo. Les bénévoles ont dû annuler le pique-nique géant traditionnel, moment convivial très attendu par la population.

Quelques personnes se sont tout de même déplacées pour venir soutenir l'équipe de restauration dépitée.

Toutes les animations ont eu beaucoup de mal à faire le plein de monde. Il fallait être bersonnais et motivé pour faire vivre ces fêtes préparées de longue date.

La course cycliste a été un moment fort de ces quatre jours.

Le vide-grenier a réussi à attirer bradeux et curieux. Le feu d'artifice clôtura ce long week-end. Le public ne s'y est pas trompé, il est venu nombreux pour le dernier tour

de manège en attendant d'en prendre plein les yeux en regardant le ciel.

L'année prochaine, nous commanderons le beau temps.

Le samedi 10 octobre, nous avons organisé une soirée théâtre. La Troupe GRAIN DE SEL, nous a fait « l'Eloge de la PIFOMETRIE ».

Dès notre arrivée, nous étions acteurs de la pièce. Peu nombreux mais, encore une fois les fous rires ont résonné dans la salle. Nous avons passé un merveilleux moment.

Nous avons également participé au défi-sport en tenant un stand de maquillage, merci à nos bénévoles.

Nous remercions la municipalité pour son soutien, le public pour sa présence lors de nos manifestations et à toute l'équipe du Comité des Fêtes... MERCI.

MEILLEURS VŒUX A TOUS



Renseignements & inscriptions :
Marchés et Vide-Greniers :
Tel:07 81 92 62 08

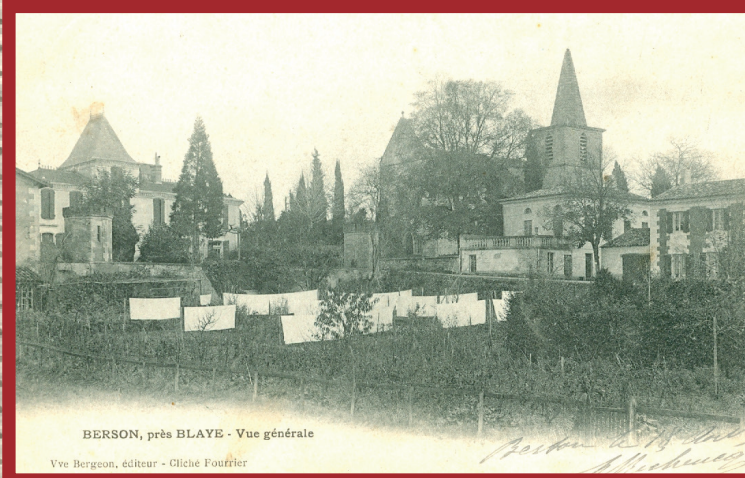


A.R.I.E.B

Repas de l'A.R.I.E.B, Samedi 14 novembre



Berson Avant





DÉGAUD, éditeur, Berson.
BERSON (GIRONDE) — VUE GÉNÉRALE PRISE DES VIGNOBLES.



BERSON (Gironde) - Vue générale prise des vignobles de Mangaud



BERSON - Le nouveau Groupe scolaire



PP. 530-1. - BERSON (Gironde). — Vue générale

5-33



BERSON — Festival du 8 Juin 1913
Au Groupe Scolaire



Boutit, éditeur — Rep. int.

BERSON le 28 Juillet 1912
Arrivée au Banquet des Deux Sociétés réunies (Cornéliant-Traitresse)



Domaine de Berthenon
A. GOUJON Propriétaire
BERSON (Gironde)

Gilchâ Paris

2CV CLUB DES REMPARTS

La commune tient à remercier tous les participants qui nous aident lors du défi-Sport.

LE CERCLE DE L'AMITIÉ

Nous voici au dernier trimestre pour finir l'année 2015.

Juin : repas à la Popote à St Christoly nous avons eu 56 inscrits, superbe journée pour les papilles et la bonne humeur. Mr Gilet a offert du moussoux pour son anniversaire. Sitôt le déjeuner fini, des personnes sont parties jouer à la pétanque et d'autres à la belote, chacun a trouvé son bonheur et pour finir cette journée en beauté nous avons aussi fêté l'anniversaire de notre rayon de soleil (Jojo).

Juillet : pour le repas de fin de saison, le bureau nous a fait la surprise d'un spectacle de country qu'ils ont préparé depuis de longs mois.

Septembre : notre sortie à l'île d'Oléron fut une réussite totale. Malgré la pluie pour notre départ, le soleil a brillé. Nous avons passé une très belle journée, merci à LG voyages pour ses prestations et aussi à nos adhérents pour la gaieté qu'ils nous apportent...



Octobre : repas sur le thème de Venise, 76 personnes nous ont fait l'honneur de venir, dommage on aurait aimé en avoir un peu plus. Ce fut une très belle journée, repas réussi, la déco était très belle, tout le monde a été ravi, merci aux personnes du bureau d'avoir joué le jeu des colombines, pierrots et arlequins.

Novembre : activités et repas de détente.

Décembre : pour finir l'année en beauté nous sommes partis à Pleine Selve à l'auberge St Christophe pour sa cuisine subtilement élaborée, des hôtes souriants, un cabaret transformiste. Merci encore à vous toutes et tous pour l'ambiance que vous mettez à chacune de nos sorties et aussi au foyer rural de Berson.

Rejoignez-nous car le club est formidable.

Brigitte (la secrétaire)
Madame Memphis (la Présidente)



U.S.E.P DE L'ECOLE DE BERSON

(UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE)

Le 14 octobre, les élèves de moyenne section et grande section ont participé à la rencontre « gymnastique » à Canéjan. Organisée par l'USEP33, cette matinée a été l'occasion pour les enfants de participer à différents ateliers : roulades, équilibres, sauts, acrosport ou les barres et la poutre.

FOYER RURAL

La soirée théâtre initialement prévue le Samedi 21 Novembre 2015 a été reportée au Samedi 27 Février 2016.



ORCHESTRE D'HARMONIE

A la rentrée 2015, l'école de musique compte 60 élèves et l'association emploie 8 professeurs :

Corinne Frunaud : professeur de saxophone et de formation musicale,

Eléna Spirin-Mikhatchenkova : professeur de piano,

Frédéric Shang : professeur de guitare,

Sébastien Piefort : professeur de Batterie,

Sébastien Faure : professeur de trompette et formation musicale,

Carole Nowak : professeur de flûte,

Aurore Prévost : professeur de violon,

Isabelle Gigaud : professeur de piano.

L'Harmonie fêtera Sainte Cécile, patronne des musiciens, les 23 et 24 Janvier 2016. L'entrée est gratuite pour le concert du 23 janvier à 20h30 au foyer rural de Berson. Le dimanche, un repas sera servi dans la même salle. L'inscription est ouverte à tous, moyennant une participation de 25 euros par personne.

Venez nombreux soutenir vos musiciens !

Bonne année musicale à tous !



A.C.C.A

L'ouverture de la chasse pour la saison 2015-2016 s'est bien passée.

Nous avons recensé plusieurs compagnies de perdreaux. La météo clémente du printemps a permis à la population de lièvres et de chevreuils de se développer correctement. Par contre pour le sanglier, nous avons constaté une densité de plus en plus importante ce qui pose problème.

Nous réalisons régulièrement des battues afin de réguler au mieux la population de cette espèce nuisible.

Nous devons prendre de nouvelles décisions afin de mieux cerner le problème de dégât sur les raisins au moment des vendanges.

Depuis le mois d'août, Frédéric et Laetitia DUBOIS et leur fille Julie, sont les nouveaux propriétaires de la « Maison Forte de Boisset ». Ce sont des personnes fort sympathiques. Je les remercie pour leur aide apportée à l'A.C.C.A et à leur participation au lâcher de gibiers de tir.

A noter sur votre agenda, notre soirée choucroute le samedi 2 avril et le repas de l'association le samedi 18 juin.



Jean-Pierre qui avec Domino son chien de pied et Ludo le piqueur, forment une équipe aux excellents résultats sur sangliers.

J.S.B (JEUNESSE SPORTIVE BERSONNAISE)

La JS Bersonnaisevotre club....votre ville.

A peine une saison terminée que nous revoilà investis sur une nouvelle qui commence. Cette année 2015/2016 s'annonce prometteuse et doit voir l'aboutissement de notre projet de club.

Ainsi, la Jeunesse Sportive Bersonnaise au bout de 4 ans d'efforts couvre à nouveau toutes les catégories de jeunes des U6 (nés en 2010) aux U18 (Né en 1998, 1999, et 2000).

Les équipes séniors ne sont pas en reste. Elles effectuent un bon début de saison en championnat et sont déjà placées dans le groupe de tête qui vise la montée, à la grande satisfaction de leur manager général Jean Christophe ARCHAMBEAU.

Les loisirs, placés désormais sous la responsabilité de Frédéric BERNATET, entretiennent la bonne humeur et la convivialité propre à la JS Bersonnaise.

La nouveauté la plus importante concerne la création d'un terrain d'entraînement à Berthenon. La parcelle de terre est louée pour 5 ans à un propriétaire de Berson qui a compris l'intérêt de notre démarche pour la jeunesse de notre commune. L'ensemble des travaux ont été réalisés par les bénévoles du club. La commune a apporté son

soutien financier, mais surtout logistique ainsi que moral et nous l'en remercions. Cela n'a pas été facile, mais quelle joie et quelle fierté de voir tous les licenciés de la JSB s'entraîner sur ce terrain et les jeunes et moins jeunes du hameau qui profitent de ces installations.

La JS Bersonnaise s'est dotée également d'un nouveau blason qui reprend en partie celui de la commune. Cet emblème est l'image de notre belle association qui base sa politique sur la sportivité, la convivialité et la fraternité. Le club de la JS Bersonnaise est ouvert au plus grand nombre, vous pouvez nous rejoindre soit en tant que joueurs ou dirigeants bénévoles. N'hésitez pas à prendre des renseignements sur les différents médias de la JSB et retrouvez y les actualités et l'agenda sportif :

Facebook : Tapez Jeunesse Sportive Bersonnaise
Site internet : Tapez foot berson dans le moteur de recherche
Mail : nicolasbertaud@orange.fr
Tel : 06.88.88.00.18



Equipe U18



Stade de Berthenon : Berson ARENA STADIUM

GYMNASTIQUE BERSONNAISE

L'association Gymnastique bersonnaise propose 6 cours animés par 2 animatrices Cathy et Cécilia.

- Le renforcement musculaire : lundi de 19h30 à 20h30 et le jeudi de 20 h à 21 h.

- La gym douce : le lundi de 16h à 17h et le mercredi de 9h à 10h.

- L'équilibre : le mardi de 9h15 à 10h30 et pour la mémoire c'est le mercredi de 10h à 12h.

MEMOIRE :

« Les trous de mémoire » : une plainte exprimée par près de 36% des personnes de plus de 60 ans !

Perdre ces clefs... Chercher ses lunettes....avoir un nom, un mot sur le bout de la langue. La mémoire n'est pas une mécanique qui rouillerait peu à peu sous l'effet de l'usure. C'est une fonction sensible aux stimulations. L'atelier Mémoire est un lieu de réflexion d'échanges et de meilleure connaissance de soi. C'est une activité pour stimuler et entretenir votre mémoire.

EQUILIBRE : atelier de prévention des chutes.

Cet atelier est avant tout un outil de prévention. Par le biais d'un travail corporel, Cathy va vous permettre

d'entretenir la fonction équilibre et de réduire les risques de chutes.

Il n'est plus à démontrer que l'activité physique contribue à améliorer les capacités d'adaptation biologique et comportementale en activant tous les niveaux de la personnalité. Elle peut être considérée comme un antidote à certains effets liés au vieillissement.

Ces deux ateliers sont animés par Cathy formée à une méthode d'activation reconnue.

Envie d'essayer ? Venez nous rejoindre au foyer rural aux heures indiquées plus haut.

Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez nous contacter :

Par courriel :

assogymberson@gmail.com
Tel: 05.57.64.33.61



Une belle année à tous !



F.C.P.E

Suite à l'assemblée générale du 18 septembre 2015, 17 personnes ont adhéré à la FCPE-Conseil Local de BERSON. Ces dernières ont élu 14 membres pour constituer la liste des représentants d'élèves aux élections d'octobre 2015. Vous nous avez élus et nous vous remercions de votre confiance ; vous trouverez la liste de tous les membres sur notre panneau d'affichage ou sur le site de l'école.

Comme toujours, nos priorités sont le bien-être et l'épanouissement des enfants à l'école. C'est pour cette raison qu'une de nos missions est d'assurer, si besoin, la médiation entre l'équipe éducative, la mairie et vous, parents.

De plus, notre rôle en tant que représentants des parents d'élèves élus est d'assister aux 3 conseils d'école programmés dans l'année. Le premier s'est déroulé le lundi 9 novembre 2015 et les prochains auront lieu le jeudi 10 mars 2016 et le mardi 14 juin 2016. Si vous avez des questions ou des remarques vous pouvez nous en faire part et nous les évoquerons lors de ces réunions.

Nous n'hésitons pas aussi à interpeller les diverses instances de l'éducation nationale si nécessaire.

Cette année encore, nous assurerons un rôle participatif et consultatif dans les réunions concernant les affaires scolaires organisées par la mairie comme :

1. La cantine (choix des menus, échanges et discussions avec les personnes responsables de ce temps extrascolaire). Nous vous rappelons que TOUS les parents sont conviés à ces rendez-vous trimestriels,
2. Les TAP,
3. Travaux de réfection des toilettes,
4. Le projet d'accessibilité pour les personnes handicapées dans les lieux publics (l'école),

C'est grâce à une équipe bénévole, dynamique et active que nous pouvons de nouveau cette année proposer de nombreuses activités.

En effet, les animations de l'année dernière ayant rencontré un vif succès auprès des enfants, nous avons décidé de les reconduire.

Nous remercions les parents volontaires ainsi que les grands-parents et les amis venus nous aider. Nous comptons encore sur vous cette année, alors n'hésitez pas à vous faire connaître !

Calendrier 2015-2016 de nos activités pour cette année scolaire. A vos agendas !!

- mercredi 14 octobre 2015 Atelier d'Automne,
- du jeudi 26 au dimanche 29 novembre 2015 bourse aux vêtements automne/hiver enfants /ados et bourse aux jouets,
- mercredi 09 décembre 2015 Atelier d'Hiver,
- mercredi 30 mars 2016 Atelier de Printemps,
- du jeudi 7 au dimanche 10 avril 2016 bourse aux vêtements printemps/été enfants /ados,
- mercredi 27 avril 2016 Atelier Fête des Parents,
- samedi 21 mai 2016 Boum des enfants,
- mercredi 15 juin 2016 Atelier d'Été.

Vous pouvez nous contacter :

email : fcpeberson@gmail.com
courrier : message déposé dans notre boîte aux lettres (à l'entrée de l'école)
Interpeller un des membres de la FCPE

Vous pouvez nous contacter :

Notre page face book: [fcpe berson](#)
Sur le site de l'école (EPU Berson) onglet FCPE dans lequel des informations et des photos sont mises en ligne régulièrement par l'école.
Sur le tableau d'affichage à l'entrée de l'école.





VIE SCOLAIRE

CE1.CE2
V. Parra



ECOLE DE BERSON 2015.2016

CE2.CM1
E. Ranc



ECOLE DE BERSON 2015.2016

CP
J-M. Lapoumeroulie



ECOLE DE BERSON 2015.2016

CP.CM2
M. Raimond



ECOLE DE BERSON 2015.2016

GS.CM1
N. Mercier



ECOLE DE BERSON 2015.2016

PS-MS
C. Queral



ECOLE DE BERSON 2015.2016

PS . MS
P. Lambour



ECOLE DE BERSON 2015.2016

A la rentrée de septembre 2015, l'Ecole de Berson a constaté une augmentation significative des enfants de maternelles. L'effectif total des élèves est de 162 élèves, répartis comme suit :

<u>CLASSE</u>	<u>ENSEIGNANT</u>	<u>NOMBRE D'ELEVES</u>
PS – MS	Caroline QUERAL	23
PS – MS	Pascale LAMBOUR	24
GS – CM1	Nicolas MERCIER	20
CP	Jean-Marc LAPOUMEROLIE	23
CE1 – CE2	Virginie PARRA	23
CE2 – CM1	Elodie RANC	23
CP – CM2	Marie RAYMOND	26

Pour cette rentrée, des petits lits, des tables, des chaises etc.. ont été achetés, et une personne supplémentaire dédiée à l'encadrement des grandes sections maternelles a dû être recrutée.

Pour l'année 2014-2015, le coût total à charge de la municipalité pour l'école revient à 231 865.78 € (hors achat du self et de ce qui s'y rattache pour environ 25 000 € en 2014), soit un coût de 1 495.91 € par enfant.

RESTAURANT SCOLAIRE

A partir de Janvier 2016, PEPS RESTAURATION sera le nouveau prestataire du restaurant scolaire.

Le même principe de fonctionnement et préparation des repas est maintenu (à savoir confection des repas sur place, personnel de cuisine maintenu).

Pour l'année 2014-2015, le coût total réel d'un repas à charge de la municipalité revient à :

- 5.67 € pour un enfant de maternelle,
- 5.51 € pour un enfant de primaire.

Le changement de prestataire sur la restauration n'entraînera pas de changement de charges majeurs par rapport au coût des repas de 2014.

Le self vient d'être isolé par la société ISOLA SUD-OUEST pour une montant de 1310.40 € ttc, ce qui a permis de gagner 2 °c.

TAP (TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRE)

Les activités périscolaires (TAP) pour cette année scolaire 2015-2016 se déroulent sur 3 après-midi pendant une heure :

- Le lundi et jeudi de 13 h 30 à 14 h 30
- Le mardi de 15 h 30 à 16 h 30.

Le projet de fonctionnement change à chaque trimestre. Les enfants participent à plusieurs ateliers :

- Sport, confections des pâtisseries, réalisations d'objets avec de la récupération (origamix).

Lors de la semaine du goût, les enfants ont dégusté des herbes aromatiques mélangées avec du fromage blanc (coriandre, ciboulette, persil, basilic....)

Pendant les activités, les enfants ont réalisé des boules et des guirlandes pour la décoration du sapin de Noël du foyer rural (maternelles, CP, CM1 et CM2).

En 2014 le coût total des TAP à charge pour la commune s'est élevé à 20 348.39 €.

Comme l'an passé, il y a 10 groupes de TAP.

5 groupes ont des activités assurées par du personnel communal (4 maternelles et 1 primaire),

5 groupes ont des activités assurées par des intervenants extérieurs.

En coordination avec la Communauté de Communes de Blaye, la municipalité s'attache à fournir des activités ludiques, variées et de qualité.

AFFAIRES SCOLAIRES

TARIF GARDERIE

1€ pour la garderie du matin

0,60€/demi-heure pour la garderie du soir, du mercredi midi ainsi que le vendredi après-midi

TARIF CANTINE

Les tarifs du Restaurant Scolaire sont les suivants :

Tarif journalier	2,55 €
Tarif occasionnel	3,20 €
Tarif adulte	4,70 €

TRANSPORT SCOLAIRE

Le tarif du transport scolaire est de 120 € annuel.

Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) sont gratuits.

SORTIES SCOLAIRES

15 octobre, les élèves de CE1, CM2 et 7 CM1 se sont rendus à Braud et Saint-Louis où ils ont pratiqué de l'escalade sous le regard attentif des CRS, qui leur ont fait découvrir également des ateliers de prévention des risques liés à la montagne.

La journée s'est poursuivie par une visite de l'ESAT et de sa partie « horticulture »

Les enfants de cycles 2 et 3 ont participé pour la première année au cross de Gujan Mestras le 21 novembre. À noter les belles performances de nos jeunes athlètes, dont la seconde place de Louis (premier de sa catégorie) sur la course de 1100 mètres ! L'après-midi a aussi été l'occasion de monter la dune du Pyla, malgré le vent et les intempéries ! Félicitations à tous et à toutes !

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2016

Vacances d'hiver :

Fin des cours : samedi 13 février
Reprise des cours : lundi 29 février

Vacances de printemps :

Fin des cours : samedi 09 avril
Reprise des cours : lundi 25 avril

Vacances d'été :

Fin des cours : mardi 5 juillet 2015 après la classe

RÉUNIONS DU CONSEIL D'ÉCOLE

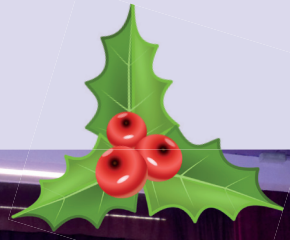
2ème trimestre : Jeudi 10 mars à 18 h 15
3ème trimestre : Mardi 14 juin à 18 h 15



LIVRES EN CITADELLE (4 décembre)



NOEL





INFOS SERVICES

PERMANENCES RESTAURANTS DU CŒUR

Les Restaurants du cœur de BLAYE vous accueillent pour :

- L'aide alimentaire,
- L'aide à la personne,
- Le micro-crédit,
- Les vacances du cœur,
- Salon de coiffure (ouvert le mardi, jeudi de 14 h à 17 h).



La campagne d'hiver 2015-2016 a débuté le lundi 16 novembre 2015.

SECOURS CATHOLIQUE

Le secours catholique vous invite à vivre dans un monde plus solidaire, un monde dans lequel chacun a une richesse à partager, chacun peut y trouver sa place.

Grace à l'appui des donateurs et des bénévoles, le Secours Catholique agit quotidiennement près de chez vous et dans le monde.

Aujourd'hui, pour poursuivre son action de lutte contre toutes formes de pauvreté, l'association a plus que jamais besoin de votre soutien, qui peut être financier ou humain à travers le bénévolat.

La collecte nationale qui se déroule chaque année au mois de novembre, est un appel à la générosité de chacun, dans cette période de crise économique qui pousse toujours plus de personnes vers la précarité et l'exclusion.

Contact :

Délégation du Secours Catholique de Gironde

12, rue Thalès
Parc Château Rouquey
33700 MERIGNAC.
Tél : 05.56.98.35.29

NUMEROS D'URGENCE

Police	17
Pompiers	18
Samu	15
Appel d'urgence européen	112
Fil santé jeunes	0 800 235 236
Sida info service	0 800 840 800
Drogue info service	0 800 23 13 13
Enfance maltraitée	119

CIVISME

Pour que les poubelles ne restent plus sur les trottoirs, nous invitons la population à bien vouloir rentrer les containers de déchets, après le ramassage chaque lundi, afin de participer à l'effort collectif de l'embellissement de la commune.

Merci pour votre contribution.

LA CAF VOUS INFORME

Au moment de la rentrée, de nombreux étudiants emménagent dans un appartement ou en résidence universitaire. Pour les aider à payer leur loyer la Caisse d'Allocations Familiales peut verser une aide au logement dont le montant varie en fonction des ressources de l'étudiant et des caractéristiques du logement.

La demande d'aide au logement s'effectue en ligne,
Sur le site internet de la Caf : www.caf.fr

La téléprocédure est entièrement dématérialisée et accessible depuis le caf.fr pour faciliter les démarches des étudiants : l'attestation de loyer papier n'est plus demandée pour la plupart des demandes d'aides au logement étudiant.

Cette année encore, la Caf a mis en place une cellule spécialisée pour garantir un traitement rapide de ce téléservice. Des supports de communication sont à votre disposition à l'accueil de la Mairie.

MECANIQUE AUTO : AUT'OLIV

Installé depuis 2010, Olivier Braud natif de Berson répare et entretient vos véhicules.

Son atelier se trouve au château Rebouquet la Roquette .

Il effectue des dépannages à domicile lorsque le véhicule est immobilisé.

N'hésitez pas à faire appel à lui.

AUT'OLIV

PRESTATION ET MAINTENANCE AUTOMOBILE

OLIVIER BRAUD
PORT : 06.88.43.83.71

ATELIER MÉCANIQUE À BERSON
DÉPANNAGE À DOMICILE

E-MAIL : AUTOLIV33@YAHOO.FR



AUT' OLIV

MISSION LOCALE

La Mission Locale Haute Gironde accompagne les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, dans leurs démarches sociales et professionnelles.

Elle intervient dans les domaines de l'orientation, la formation, l'emploi, le logement, la mobilité, la santé et l'accès aux droits.

Contact :
Antenne de Blaye

17, rue Saint Simon
33390 BLAYE.
Tél : 05.57.42.89.75

www.mlhautegironde.org



**LE 5 AVRIL 2016,
LA TNT PASSE À LA HAUTE
DÉFINITION**

**TOUS
À LA TNT HAUTE DÉFINITION**

LE 5 AVRIL 2016



QUELLES CONSÉQUENCES POUR LES TÉLÉSPECTATEURS ?
QUE FAUT-IL FAIRE POUR ÊTRE PRÊT LE 5 AVRIL ?

LA TNT HD ARRIVE DANS TOUTS LES FOYERS - ADONZ NOS CONVOIENS À LA RÉCEPTION !

POUR ÊTRE PRÊT LE 5 AVRIL 2016

- 1 > Vérifier son équipement de réception TV
- 2 > S'il n'est pas compatible TNT HD, s'équiper avant le 5 avril
- 3 > Le jour J, effectuer une recherche et mémorisation des chaînes



Pour plus d'information,
appelez le **0970 818 818** (prix d'un appel local)
ou allez sur le site recevoirlatnt.fr

L'Agence nationale des fréquences (ANFR) est un établissement public administratif placé auprès du Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique.
Elle assure la planification, la gestion et le contrôle de l'utilisation du domaine public des fréquences hertziennes et veille à la protection et à la bonne réception des signaux de la TNT.
L'ANFR est chargée, dans le cadre du passage de la TNT à la Haute Définition, du plan d'accompagnement des téléspectateurs.

**À la recherche d'un
emploi saisonnier ou
d'un emploi stable ?**

**Envie d'une expérience
dans le milieu agricole ?**



**Le Service de
Remplacement
Gironde recrute**



SRGironde
17 cours Xavier Arnoz
33000 BORDEAUX
Mail : servicereplacement33@orange.fr

www.servicederemplacement.fr

Aucune exigence particulière n'est requise en termes de profil, la motivation et les bonnes intentions peuvent parfois suffire. Des formations courtes adaptées sont proposées aux personnes qui ont des perspectives d'évolution dans le métier (taille de la vigne, conduite du tracteur...).

La MSA Gironde : un guichet unique

Si vous êtes affilié à la MSA, que vous soyez salarié, exploitant ou employeur de main d'œuvre agricole, c'est la MSA Gironde qui est votre interlocuteur unique en matière de protection sociale. Elle assure une prise en charge globale allant de la santé à la famille, en passant par la retraite et le recouvrement des cotisations. Elle mène également une politique d'action sanitaire et sociale sur le territoire girondin et prend en charge la santé au travail et la prévention des risques professionnels.



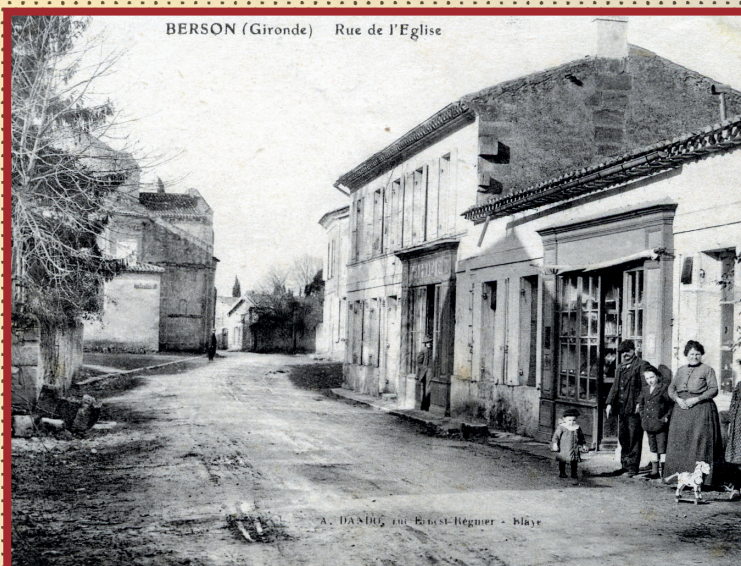
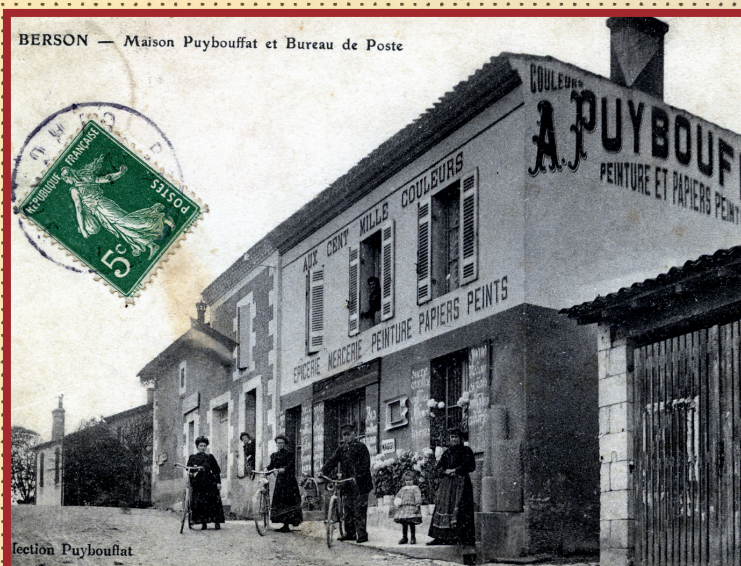
La MSA Gironde à votre service
par téléphone au **05 56 01 83 83**
sur le site www.msa33.fr



je la lis sur
PUBECO.fr

oui à l'information des collectivités

Les commerces d'autrefois



Berson Actualités janvier 2016 n°38 ville de Berson
 Directeur de la Publication : J. Roturier, Maire
 Comité de la Rédaction : Commission communication et services numériques
 Mise en page et impression : P.B.C
 Les articles des associations sont rédigés par leurs membres
 Edité à 1000 exemplaires.